



DÉLÉGATION CENTRALE MGEN Action Sanitaire et Sociale
3, Rue de l'Arrivée B.P. 201 75749 PARIS cedex 15
Tél. Fax : 01 45 38 71 07 cfdtmgen@infonie.fr
<http://www.cfdt-mgen.org/>

**Flash Rentrée
Établissement**

**Une rentrée dans les établissements sous le signe de l'austérité
et d'un dialogue social tendu !
La CFDT reste déterminée dans ses ACTIONS !!!**

Septembre 2011

A la FEHAP : Absence d'une véritable négociation

Après une année de semblant de négociations toutes les organisations syndicales qui y ont pris part ont décidé unanimement de ne pas signer le document final proposé par les Employeurs FEHAP. Entre autre, aucune des propositions faites par la CFDT pendant cette année n'a été reprise.

La déclaration de la dénonciation d'une partie de notre convention collective est annoncée par le président de la FEHAP. Les salariés de la MGEN ne comptent pas rester stoïques à attendre le démantèlement de leurs acquis sociaux.

La situation financière des établissements privés à but non lucratif est souvent instable et souffrirait d'un mouvement social plus que prévisible en l'état. Nos responsables MGEN qui siègent à la FEHAP peuvent encore agir et réagir. Dans tous les cas nous comptons sur des négociations d'entreprise pour contrebalancer ce qui nous est annoncé. Nous ne pouvons plus entendre que la FEHAP seulement la FEHAP doit être appliquée.

Dans l'entreprise la CFDT a écrit à l'employeur MGEN pour qu'il fasse part clairement de sa position dans ce contexte

Dans les établissements le démantèlement est déjà en marche :

A La Verrière : 70 salariés du secteur logistique sont sur la sellette dans l'attente de connaître leur sort. Nous demandons que des informations, voire consultations, soient faites régulièrement chaque mois. Le contrat Vitalrest s'achève en fin d'année et la MGEN veut aller vite nous le savons. Nous refusons qu'un tel dossier nous soit présenté le jour J tout ficelé. Nous pouvons faire des propositions et la réflexion doit être portée dans chaque instance.

La MGEN dit que l'externalisation n'est pas une fin en soi mais une alternative en cas de non fonctionnement. La note sur l'externalisation fait craindre le contraire ! La restauration, la lingerie, peut être l'hygiène et salubrité : ensuite à qui le tour ?

Au Royans alors qu'on réfléchit à une réorganisation pour réduire les déficits, le directeur ajoute à l'organigramme

administratif un second poste de chef de bureau ! Comment cela peut il être perçu par les salariés ?

Attaque sur les RTT, Après Caire Val et Huby saint Leu, La MGEN semble vouloir supprimer les RTT à presque tous les salariés à **Fontenay en Parisis**.

les RTT seraient elles considérées comme variable d'ajustement ???

Par la voix de son président la MGEN a réaffirmé son attachement à ses établissements. Sauf exception pour Sainte Feyre et 3 épis qui bénéficient par leur situation géographique de financements spécifiques, nous voyons bien que la politique du soin en France rend utopique d'imaginer le retour à l'équilibre pour la plus grande partie des établissements du privé à but non lucratif sans mettre en péril la qualité de la prise en charge et la santé des salariés. Quelle autre réponse que la suppression de postes à cette situation ?

La commission nationale des achats et des marchés suit une feuille de route depuis plusieurs mois pour réaliser des économies sur le matériel. Régulièrement de nouveaux achats groupés sont annoncés. La CFDT espère que ni les conditions de travail i les budgets des établissements ne seront impactées par ces démarches
Si ces achats groupés permettent réellement d'éviter d'agir sur le volet moyen humain pour faire des économies pourquoi pas ? Mais pas au détriment des conditions de travail et de la qualité de l'outil de travail de travail !

Jusqu'où la MGEN est ELLE prête à aller en matière d'emploi, de qualité des soins et de bien être au travail ?

**Pour quel type de management et dans quelles conditions de travail ?
Les salariés attendent des réponses !**

Les réflexions et orientations affichées par la FEHAP et l'employeur MGEN auront inévitablement des conséquences sociales inquiétantes pour les salariés.

Rejoindre la CFDT c'est un choix mais aussi des actes. Pour revendiquer et défendre vos idées

*Pour tous renseignements ou adhésion : Vous pouvez adresser à votre **Délégué Syndical local**.*

*Ou contacter la **Délégation Centrale** : Alain CHARRAS, Délégué central UES MGEN, 06 07 47 69 22*

Gilles FOUACHE, Délégué Central M.G.E.N. Action Sanitaire et Sociale, 06 99 16 16 37

Bruno Dalby Délégué central cadre M.G.E.N Action Sanitaire et Sociale 06 55 51 40 30